

LE MIRAGE DE LA MUSIQUE GRATUITE

LE 21 JUIN 2010 JEREMY SCHLOSBERG

Avec Internet, la musique doit-elle être nécessairement gratuite ? Pas du tout, nous explique le blogueur Jeremy Schlosberg, en déconstruisant méthodiquement les arguments de ceux qui voudraient que la musique ne coûte plus rien.

*Jeremy Schlosberg est un blogueur musical de qualité, officiant depuis 2003 sur **Fingertips Music**, blog devenu depuis une référence en la matière et proposant gratuitement et légalement des chansons à écouter et à télécharger.*

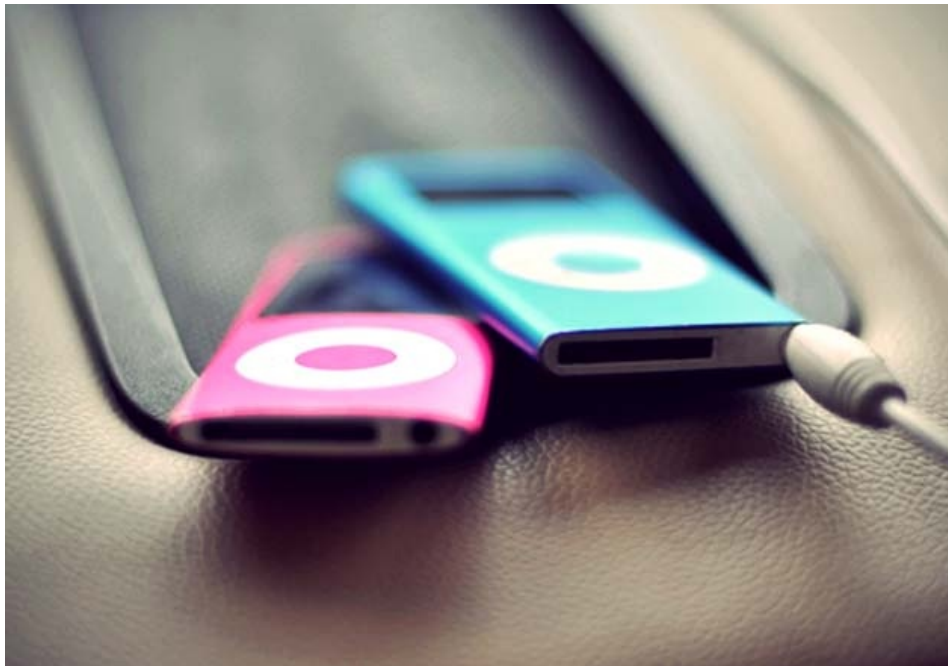
Ces dix dernières années, l'idée que la musique enregistrée "devait" être gratuite est passée de la position radicale de ceux qui étaient assez geeks pour utiliser les sites de partages à un cri de ralliement habituel.

Les cartes ont été tellement redistribuées que quiconque ose suggérer que les gens devraient de nouveau payer pour de la musique peut s'attendre à être tourné en dérision.

Au fil du temps, beaucoup de musiciens eux-mêmes ont accepté cette situation. Ou plutôt, ils ont été prêts à s'adapter et à dire "bon, ok, si la musique doit être gratuite, je vais trouver quelque chose, je vais m'adapter".

Et si tout cela n'était que le produit d'imaginations trop fertiles ? Et si en fait la musique enregistrée ne devait pas être gratuite ?

Vu de l'extérieur, la musique gratuite est un concept étrange. Pour commencer, l'idée est issue de la violation des droits de la propriété intellectuelle. Qu'ils soient imparfaits et qu'ils aient besoin d'ajustements, peut-être, mais ça reste quand même un concept culturel vital. On peut objecter que certains aspects de la propriété intellectuelle sont complètement à côté de la plaque, comme les ridicules extensions du copyright qui ont été accordées récemment, sans pour autant dire qu'il ne devrait pas y avoir de propriété intellectuelle du tout, ou que les musiciens en particulier devraient donner leur musique gratuitement.



Il est aussi question de dignité humaine. Même si vous pensez que vous avez de bonnes intentions, **prendre gratuitement quelque chose** qui n'était pas sensé l'être n'est ni sympa, ni juste. Distribuer ce "quelque chose" à des milliers de personnes est... eh bien, **c'est vraiment pas correct.**

Bien sûr, **la question du partage de la musique n'est pas toute noire ou toute blanche.** Vu de l'extérieur également, il est clair qu'il y a de tout dans le partage de la musique en ligne : de l'aficionado qui partage de la vieille musique sur un blog avec cinquante lecteurs,

en passant par celui qui aime tellement une nouvelle chanson qu'il veut la partager avec quelques potes, jusqu'au gamin qui passe son temps à ripper les CD connus le jour de leur sortie (ou avant) et à les mettre sur les réseaux de pair à pair.

Une saine discussion de ce problème et de ces différents types de partage aurait du être lancée au début des années 2000.

Cette discussion n'a jamais vraiment eu lieu, en grande partie parce que **les majors sont parties bille en tête combattre toutes les formes de partage, quel que soit le contexte.**

Ce n'est peut-être pas une coïncidence si tout ceux qui plaident pour la musique gratuite se sont peu intéressés aux zones grises. Peut-être que c'est une sorte de réaction à l'attaque de l'industrie musicale, et peut-être que les adhérents à la musique gratuite, comme tous les fanatiques, tendent naturellement vers l'extrémisme.

La foule n'a pas forcément raison

Dans tous les cas, entre les appels véhéments aux artistes pour qu'ils arrêtent de vendre de la musique (ils devraient vendre des "expériences" à la place, ou des tee-shirts) et les joyeuses anticipations de notre futur, dans lequel chaque chanson vaut au mieux quelques centimes ou est entièrement financée par la publicité, et où personne n'a à vendre quoi que ce soit qui ressemble à un produit physique ou un fichier digital, la foule de la musique gratuite est prête à crier victoire.

Mais ce n'est pas parce que beaucoup croient à une chose qu'elle en devient vraie, ou juste, ou bonne. Et parce que **les conversations sur Internet tendent à être dominées par les voix les plus fortes, le bien, le juste et le bon sont facilement mis à l'écart.**

Les chantres de la musique gratuite ont parlé fort, convaincus qu'ils étaient les seuls à être en prise avec la réalité. "Habituez-vous !" nous disent-ils. "Arrêtez de vivre dans le passé", expliquent-ils. On peut presque sentir leurs mains agripper nos cols, prêtes à nous arracher à notre routine du XXe siècle.

Mais voilà une vraie info : ce sont peut-être les pom-pom girls de la musique gratuite qui sont bloquées dans le passé.

Ce sont eux qui sont attachés à l'idée démodée que la valeur monétaire dépend de quelque chose ayant une présence physique en trois dimensions. Parce qu'à mon avis, le vrai visionnaire du futur de la musique sera celui qui arrivera à mettre en place une industrie qui attache une vraie valeur monétaire à des entités digitales.



Comprenez que plaider que la musique ne doit pas être gratuite ne fait pas de moi a) un laquais des majors b) quelqu'un qui croit que toute la musique doit être payée c) un convaincu qu'un grand nombre de gens vont nécessairement dépenser de l'argent pour télécharger des MP3 dans le futur.

Je comprends que la technologie va continuer à évoluer, que les gens vont payer plus pour accéder que pour posséder, et que des éventualités qu'on n'imagine pas encore vont surgir.

Et je crois qu'on pourra tirer de grands bénéfices à élargir nos idées sur le pourquoi et le comment la musique doit être distribuée et achetée.

Mais ne nous trompons pas. **Ceux qui regardent l'industrie musicale du XXIe siècle et qui affirment que la musique doit être gratuite ont des visions. C'est un mirage.** Les autres doivent secouer la tête, rouler des yeux et passer leur chemin.

Vers les extrêmes

Une des raisons pour lesquelles le camp de la musique gratuite a gagné en crédibilité est qu'il est opposé à un ennemi détesté et dont on se méfie. **Peu de gens soutiennent les grandes majors, à raison.** Elles ont très mal négocié le virage numérique et se sont constamment élevées contre tout progrès juste.

Mais – et c'est la partie qu'on a tendance à oublier – les défenseurs de la musique gratuite ont fait pareil.

Si le modèle historique des revenus de la musique est profondément injuste – ce qui est très probable – il faut utiliser cette opportunité pour le changer. Et dire que la nouvelle réponse est que toute musique enregistrée doit désormais être gratuite est juste aussi absurde et extrémiste au vu des réalités du XXIe siècle que le sont les procès intentés par les majors envers leurs clients. **Ces derniers sont une sorte de délire fasciste et le premier est à peine plus qu'un fantasme adolescent.**

S'il n'y avait rien d'autre, cette fixette sur la musique gratuite aurait l'air d'être une bonne volonté mal employée. Pourquoi les gens veulent tant se battre pour la musique gratuite, et pas pour qu'un musicien talentueux ait le droit de gagner sa vie avec sa musique ?

Pourquoi les gens se cassent-ils la tête pour inventer des scénarios improbables pour que les musiciens gagnent de l'argent plutôt que de se battre pour préserver la valeur de la musique ?

On oublie trop souvent ces questions essentielles. En défendant leur position, certains chantres de la musique gratuite ressemblent à des enfants querelleurs qui ne veulent pas entendre qu'ils ne peuvent pas manger des bonbons au petit-déjeuner. Beaucoup répondent avec agressivité à quiconque leur suggère qu'il pourrait peut-être y avoir un problème légal et moral à leur grand projet.



De plus en plus curieux

Maintenant, j'admets que l'immatérialité est quelque chose d'étrange pour nous autres, êtres de chair et de sang. **C'est même le soubassement des arguments pour la gratuité de la musique : ce qui est complètement numérique et immatériel ne peut pas avoir de valeur monétaire.**

Mais il y a quelque chose d'encore plus curieux. Si vous voulions payer pour la musique dans le passé, quand elle était gravée sur un CD, une cassette ou un vinyle, on ne veut plus payer désormais, alors que l'on peut encore l'écouter, encore plus facilement qu'auparavant. La conséquence est claire mais surprenante : **dans le passé on payait**

exclusivement pour le support physique, et pas un centime pour la musique elle-même.

Bien sûr, c'est une mauvaise chose. Bien sûr que nous payions de la musique, en fait, mais disons qu'on avait pas vraiment le packaging et la boîte en plastique à l'esprit quand il s'agissait d'allonger la maille. Mais du coup – ça semble assez clair – **si nous payions pour la musique, alors nous devrions encore pouvoir le faire aujourd'hui.** Nous devrions payer pour la musique, mais avec un changement notable : **la musique devrait coûter moins cher, parce que les coûts de distribution ont diminués.**

Mais il manque quelque chose à cet argument. On devrait le refuser, et se demander à la place **pourquoi Internet nous fait penser qu'on ne devrait ni ne voudrait payer pour la musique ?**

Il y a un camp qui croit que la réponse à cette question est purement économique, un argument bien expliqué par Michael Arrington de *TechCrunch*, qui a déclaré en 2007 que **la musique deviendrait nécessairement gratuite à terme, puisque les coûts marginaux de production sont nuls.** Plus clairement, il voulait dire qu'il ne coûtait rien de produire une copie digitale identique d'une chanson donnée.

Pour sa défense, Arrington a encouragé la discussion. Il n'a pas eu peur de la critique, même s'il a jugé que la majeure partie était "émotionnelle". Il défendait la position selon laquelle la théorie économique était une vérité aussi immuable que la gravité universelle (je me sens obligé de souligner qu'objectivement, c'est faux). Il a noté à plusieurs reprises que la justice n'était pas en question.

Mais dans ce cas, je dois dire, avec tout le respect que je lui dois, que l'argument n'a aucun sens. **La justice compte beaucoup, tout comme le libre marché a toujours été complètement contenu et régulé par des facteurs légaux et culturels.** Nous vivons dans un monde moralement très complexe, pas dans une épure économique abstraite. Si on se refuse à interférer dans le débat moral, alors on se refuse d'interférer dans ce qui compte vraiment.



Quoi, moi, inquiet ?

Les défenseurs de la musique gratuite qui ne trouvent pas refuge dans l'économie brute aiment utiliser deux arguments très en vue pour expliquer que la musique sur Internet doit être gratuite. Et si l'argument économique évite habilement la question morale, les gens qui utilisent cet autre argument l'abordent en revanche directement. **C'est l'argument "je ne fais rien de mal".**

Il y a des variations, mais le plus commun reste "je ne fais rien de mal parce que rien n'est vraiment volé".

L'émergence du concept "les octets ne sont pas vraiment réels" oublie l'idée élémentaire, mentionnée plus tôt, selon laquelle si tu décides de ne pas payer pour quelque chose dont propriétaire a fixé un prix, et que tu prends quand même possession de cette chose, c'est mal. Mais si on se contente de faire des analyses, des interprétations et autres subtilités on

oublie le cœur du débat : **on prend possession de quelque chose ne nous appartenant pas et sans payer.**

De plus la prémice entière est enracinée dans l'illogisme. D'un côté, la bande des "je ne fais rien de mal" a défendu l'idée selon laquelle elle devrait pouvoir prendre la musique numérique gratuitement parce qu'elle n'a pas de réelle valeur. **De l'autre, elle veut suffisamment la musique pour l'avoir à sa disposition, ce veut dire – hum – qu'elle a de la valeur.**

Parce qu'évidemment qu'elle en a. Les fichiers numériques sont peut-être insaisissables mais ils n'en sont pas moins très réels. Dire qu'on ne vole rien du tout parce que le propriétaire détient encore le fichier originel n'a pas de sens. C'est pareil que de dire qu'il n'y a rien de mal à ce que quelqu'un pirate votre compte en banque et ajoute de l'argent dessus parce que "rien n'est vraiment volé".

Déjà gratuit ? Heu... non.

L'autre argument pour dire que la musique doit être gratuite est qu'elle "est déjà gratuite". Les gens pensent que ce qui était juste ou injuste ne compte plus, tout le monde peut avoir tout ce qu'il veut gratuitement, pourquoi même en discuter, bande d'idiots (ou quelque chose comme ça). Notez que les gens qui utilisent ce genre d'arguments sont toujours un peu en colère.

"La musique est déjà gratuite" est une astuce rhétorique – l'argument d'un débateur rusé qui veut recentrer la discussion au-delà de la discussion de base. Mais ça ne fonctionne pas. La seule façon que la musique soit effectivement gratuite est de prendre, gratuitement, à quelqu'un quelque chose qu'il ne donnait pas gratuitement. Avec le même raisonnement, on pourrait dire que les CD dans un magasin sont mis gratuitement à la disposition de ceux qui veulent les voler.

Et si on oublie les arguments ayant trait à la propriété intellectuelle, **on devrait également noter que la musique n'est pas "déjà gratuite" parce que – petit détail – beaucoup de gens l'achètent encore.**

Les gens qui achètent des CD et téléchargent légalement la musique sont encore relativement nombreux, parfois de manière un peu surprenante (comme pour le dernier album de Sade, sans parler de l'album de Susan Boyle). Oui, les ventes sont en diminution par rapport à l'âge d'or du CD, mais les raisons à cela sont nombreuses et variées. **Mais il n'y a pas de preuves solides que les gens qui n'achètent plus d'albums accèdent maintenant gratuitement à leur musique.** Tout comme il est fallacieux de prétendre que plus personne n'achète de musique.

Un autre aspect de la vision "déjà gratuite" que la réalité met à rude épreuve est le fait que les musiciens vendent encore leur musique. Et, comme Glenn Peoples l'a récemment réaffirmé dans *Billboard*, il reste des raisons contraignantes qui les poussent à agir ainsi.

Et quid des 35% d'Américains qui n'ont pas encore le haut-débit ? Si on n'a pas de haut-débit, on ne peut pas télécharger de musique. La musique n'est pas gratuite pour eux.

Et au fait, le sens commun nous dit que la plupart des gens qui utilisent le haut-débit n'ont qu'une vague idée de comment utiliser les réseaux de peer-to-peer. Ne serait-ce que parce que l'histoire des technologies domestiques a montré un nombre incalculable de fois que l'utilisateur moyen est rebuté par tout ce qui est un tout petit peu compliqué.



Ressusciter la valeur

Il y a un dernier problème avec l'affirmation "la musique est déjà gratuite". C'est un problème qui compromet tous les arguments des défenseurs de la musique gratuite. **C'est le fait incontestable que beaucoup de fans de musique aiment acheter des chansons et des albums des musiciens qu'ils aiment.** Pas des tee-shirts. Pas des coffrets spéciaux, des b-sides et des remixes. Des chansons et des albums normaux.

Je suis un de ces fans. Et **je réfute l'hypothèse formulée par les défenseurs de la musique gratuite que tout ceux qui aiment la musique veulent avoir toute la musique qu'ils veulent gratuitement.**

Je trouve cela un peu insultant.

Pourquoi est-ce qu'ils pensent que c'est faux ou dépassé de vouloir payer les musiciens pour leur art ? Est-ce démodé d'acheter une toile d'un artiste qu'on admire ? Dit d'une autre façon, pourquoi autant de gens ont-ils été si déterminés à utiliser l'existence de fichiers numériques comme excuse pour dénigrer l'idée que la production musicale a une vraie valeur ?

Tout ce discours à propos du fait que la musique "doit" être gratuite est étrange au milieu d'une société qui n'a pas vraiment abandonné le concept du capitalisme. Le camp de la musique gratuite pense qu'il est en train de sauver et d'inventer l'industrie de la musique alors qu'il ne fait que creuser sa tombe.

Et se cacher vers des sources de revenus alternatives ne marche pas. **Toutes ces solutions détournées pour rémunérer les musiciens – du merchandising aux revenus générés par la publicité – ont une chose en commun, sans parler du peu d'argent qu'elles génèrent : elles dévaluent toutes implicitement la musique.**

On ne peut pas non plus se cacher derrière les forces de l'histoire. Il n'existe pas de précédent historique pour justifier l'idée que devenant numérique, la musique doit être gratuite. L'histoire est pleine de changements d'un type de produit à un autre, des glaçons aux réfrigérateurs, des chevaux aux voitures, des films aux photos numériques. Dans tous les cas, le produit de remplacement remplit une fonction d'une nouvelle manière plus efficace, et les gens payent en fonction de ça.

La seule raison valide qui explique pourquoi Internet comme nouveau canal de la musique a provoqué cette idée de la musique gratuite n'a rien à voir avec l'histoire, rien à voir avec les lois de propriété intellectuelle, rien à voir avec les coûts de production marginaux. Il a à voir en revanche avec l'économie, plus précisément la bonne vieille loi de l'offre et de la demande.

Comme Internet a éliminé la barrière qui empêchait le musicien d'enregistrer et de diffuser librement sa musique, le marché a été inondé, les tuyaux définitivement obstrués. Avec une offre de musique quasiment infinie, le prix de la musique devrait tomber à 0.

Distinguer qualité et quantité

A moins – ok, c'est une idée un peu folle, mais... à moins que d'une manière ou d'une autre on essaye de distinguer qualité et quantité. Bien sûr il y a une quantité ahurissante de choses insignifiantes en musique aujourd'hui, mais il y a et il y aura toujours une petite quantité de musique de qualité. Je ne sais pas exactement comment cela pourrait se faire – peut-être le sujet d'un autre papier – mais **si on peut commencer à séparer le bon grain de l'ivraie, on pourrait déterminer pourquoi certaines musiques méritent d'être payées**, alors que d'autres sont plus adaptées à une distribution gratuite.

Il y a énormément de précédents à cela. Pensez aux artistes à la maison, qui dessinent, peignent ou sculptent seulement parce qu'ils aiment cela, sans aucun désir ni intention d'être payé pour ça. Leur existence, cependant, n'a jamais impliqué que personne ne devait être payé pour ces peintures, ces dessins et ces sculptures.



Il faut qu'il y ait différents niveaux. On ne peut pas laisser l'existence de millions de chansons qui ne méritent pas un public au-delà du cercle de la famille et des amis nier l'idée que certaines chansons ont de la valeur sur le marché. On n'a pas besoin de dire aux musiciens qu'ils doivent travailler plus dur pour maîtriser les médias sociaux. **Ils ont besoin de travailler plus dur pour améliorer leur art, et ont besoin de se souvenir que personne ne doit aux musiciens leur moyen de subsistance.**

Si on pouvait enlever nos œillères et regarder réellement vers l'avant, si on pouvait réellement comprendre ce qui y est et ce qui n'y est pas – on pourrait reconnaître qu'on a nous aussi du travail. **Alors que les sites de streaming continuent leur développement**, c'est plus facile que jamais d'utiliser Internet pour écouter, et on peut du coup acheter en connaissance de cause. **On peut faire quelque chose de vraiment révolutionnaire : acheter la musique qu'on aime.**

Parce que voilà la nouvelle règle : **si quelqu'un a fait quelque chose que vous aimez beaucoup, ce n'est pas sensé être gratuit.**

Billet originellement publié par **Jeremy Schlosberg** sur **Music Think Tank**, sous le titre : "**The Free Music Mirage**".

Traduction : **Martin U.**

Crédits Photo CC Flickr : **Shankarmenon, Giulias, St3f4n, Eichertt, Chris Carter, Jiliba & Always Be Cool.**

TUDYKA

le 21 juin 2010 - 11:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*yep !!!! cet article me fait du bien, moi qui compose et qui ne veut pas donner toutes mes chansons gratuitement sur le net !!!
j'aime être payer, c'est de la reconnaissance.
Bravo pour l'article, je vais le partager .*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SERGE

le 21 juin 2010 - 12:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cet auteur semble confondre assertions répétées et démonstration logique. Dans ce contexte rien d'étonnant à lire une conclusion comme "si quelqu'un a fait quelque chose que vous aimez beaucoup, ce n'est pas sensé être gratuit". Appliquer ce principe serait pernicieux à plus d'un titre, et on pourra simplement constater que ça légitimerait a priori le copyright sans limitation de durée, et que tout échange d'éléments culturels dans le domaine public serait finalement à travers ce prisme comme une forme de vol.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KROC

le 21 juin 2010 - 14:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tout travail mérite salaire... Mais toute rétribution devrait être associé a un travail.

Alors comment fixer le prix de vente d'une information/oeuvre/objet dont le cout de production est nul ?

Je ne souhaite pas rétribuer:

- les majors qui ne donne pas suffisamment d'opportunités aux jeunes artistes. D'ailleurs nombre d'entre eux se font éditer par des labels indépendant.*
- les majors qui veulent m'imposer des contraintes techniques alors que je souhaite juste acheter de la musique. (je n'achète plus de CD pour cette principale raison)*
- les artistes déjà millionnaires, ou mort, pour un albums enregistré il y a 10 ans. Je crois que notre patrimoine culturel devrait être accessible pour tous.*
- iTune qui m'impose des contraintes techniques et surtout qui prend une marge incompréhensible...*
- tout objet si l'on me considère, a prioris, coupable de l'avoir volé.*

Il reste quoi ? Principalement le travail qu'il y a derrière chaque album, un service de découverte.

Je suis client et je ne vois pas d'offre répondant a mon besoin.

Au passage, copier des informations n'est pas un acte de piraterie, ce n'est pas du vol c'est de la contrefaçon.

Et pour élargir un peu, je pense que tôt ou tard, les coûts de production baissant, le débat sur le prix de la musique sera étendu au prix de tous nos biens de consommation. Pour cette raison, il est important de trouver un système rétribuant à sa juste valeur les coûts de développements.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MATTHIEU CATILLON

le 21 juin 2010 - 15:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Et quid des 35% d'Américains qui n'ont pas encore le haut-débit ? Si on n'a pas de haut-débit, on ne peut pas télécharger de musique."

c'est faux, a l'époque de Napster le haut débit était tout à fait marginal, 1999.

vrai pour une certaine idéologie d'affrontement, volonté de destruction. C'est d'ailleurs ce qu'on a envie de dire aux majors, ces gens veulent vous détruire, ils ne sont pas là pour discuter et vous allez probablement perdre.

dernier élément: en 1988 le piratage existait déjà, il se pratiquait en Nike en traversant la rue pour aller chercher des disquettes chez le voisin ou à la Gare du Nord où arrivaient les jeux crackés en provenance d'Amsterdam.

c'était d'ailleurs des gens qui sont toujours dans l'industrie du gaming à des postes de direction qui approvisionnaient le marché français avec ces imports. le chemin de fer était l'Internet de l'époque

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAPINLOVE404

le 21 juin 2010 - 15:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai un peu du mal avec le point de départ de cet article qui voudrait que le discours ambiant sur le net est a la musique gratuite et rien que la musique gratuite est quand même bien a cote de la plaque.

Et forcément, quand on part de postulat bancale, on a beau dire des choses intéressante, on n'en reste pas moins un peu a cote de la plaque...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LIANE

le 21 juin 2010 - 17:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@tudyka: j'en déduis donc que tu t'es précipité pour rémunérer l'auteur de cet article, avant de le partager?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PROVEN PENIS ENLARGEMENT

le 24 août 2010 - 6:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Is Blogengine acquiring a serious improve quickly? I hearken to that they were doing so to fight off wordpress 3.zero – simply curious when you had listen to no matter?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FABIOLA SANCHES

le 12 juin 2011 - 8:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



keep up the wonderful piece of work, I read few articles on this website and I conceive that your website is very interesting and has circles of great information.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MUSICAFANN

le 17 mai 2012 - 17:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



http://mp3get.new.fr le site de téléchargement mp3 gratuits à partir des vidéos youtube.

Il suffit d'entrer dans le site, chercher ta vidéo préférée puis en un seul clic tu l'auras en mp3 c'est rapide et gratuit.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Les tweets qui mentionnent Le mirage de la musique gratuite » Article » owni.fr, digital journalism -- Topsy.com le 21 juin 2010 - 11:39

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par LesVraisIndependants, Alexandre Ultré, Olivier_Numérimusic, Thomas GRILLERE, Patrice Chaperon et des autres. Patrice Chaperon a dit: RT @owni: [#owni] Le mirage de la musique gratuite http://goo.gl/fb/InlXX [...]